

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du jeudi 10 décembre 2009**

Le quorum étant atteint (29/30), M. le Proviseur ouvre la séance à 18h15.

Monsieur le Proviseur présente aux membres du C.A. M. Alain Gilbert, Agent Comptable intérimaire.

Le compte rendu du C.A. du 12 novembre 2009 est adopté à l'unanimité.

Le Proviseur annonce qu'un 6<sup>ème</sup> point sera ajouté à l'ordre du jour, suite à un courrier de M. l'Inspecteur d'Académie demandant de se prononcer sur le report éventuel des cours du vendredi 14 mai.

L'ordre du jour ainsi amendé est adopté.

Mme Giacomuzzo ( SNES-FSU) se porte volontaire pour assurer le secrétariat de séance.

### **1) Voyage en Italie et diverses sorties scolaires**

-Voyage en Italie

Mme Laublet (SDEN-CGT) se préoccupe des précautions liées à la réglementation du droit à l'image

M. le Proviseur assure que toutes les précautions ont été prises ( accord des parents...)

M. Fabre (TES1 élève) s'inquiète sur le budget prévisionnel : 1700 photos, n'est-ce pas beaucoup ?

Mme Bougherari ( Atoss, liste indépendante) : les élèves concernés par le projet ont fait le tour des classes et des services pour faire leur prévisionnel

*Le projet est adopté à l'unanimité moins une abstention.*

-Sorties

Sortie à Arles pour les élèves de Lettres Classiques : 1<sup>er</sup> avril 2010, participation des élèves : 16euro

Sorties à Ventimiglia pour les élèves italianistes de 1<sup>ère</sup> et terminale : 26 février et 26 mars 2010, 12 euros par élève

Sortie à la base de l'E.A.A.L.A.T au Cannet des Maures pour les germanistes, 7 euros par élève ( date à définir )

*Ces projets sont adoptés à l'unanimité.*

### **2) Conventions**

- **utilisation du gymnase par la Commune**

Le Proviseur signale qu'il faudra modifier le texte page 2 alinéa 2 concernant les horaires, le gymnase et la salle d'expression corporelle ne peuvent être mis à la disposition de la commune qu'à partir de 18h ( fin des cours ). Ceci a déjà été vu avec la Mairie.

M.Thevenet ( SNES-FSU) note que parfois le gymnase est occupé jusqu'à une heure tardive (lorsqu'il y a des compétitions ou des matchs par exemple)

M. Carratala (SNES-FSU) : il y a un problème d'assurance

Mme Coumoul ( représentante de la Communauté de Communes ) : il faut effectivement que cela soit noté dans la convention

Le Proviseur propose de signer la convention en l'état et demande aux représentants de la Commune de vérifier s'il y a de nombreuses manifestations le dimanche en particulier. Dans l'affirmative, il faudra annuler la convention.

*Convention adoptée à l'unanimité.*

**-GRETA**

*Convention adoptée à l'unanimité*

**-nouveau groupement comptable**

M. Gilbert rappelle que le nouveau collège de Saint-Zacharie a accepté la convention et a déjà versé la subvention. Il reconnaît que ce groupement n'est pas très cohérent du fait de l'éloignement géographique des établissements

Mme le Proviseur-Adjoint rappelle que le rattachement d'un établissement à un groupement comptable est une prérogative du Recteur

M. Thevenet ( SNES-FSU) le collège de Besse a déjà été rattaché à notre établissement sans personnel supplémentaire.

M. Gilbert signale qu'il y a un projet de réforme de la carte comptable. Le problème est de savoir où l'on peut s'arrêter. Lorsque de nombreux établissements sont rattachés et que le groupement devient très important, il y a des personnels qui ne s'occupent que de gestion comptable et cela devient sécurisant.

M. Carratala ( SNES-FSU) :en ce qui concerne le regroupement de Raynouard, non seulement les collèges rattachés sont éloignés mais en plus il s'agit de collèges à gros effectifs. Le nombre de personnels ne suit pas.

Mme Laublet (SDEN-CGT) : on a déjà voté sur ce sujet et il n'y a pas de fait nouveau. Il n'y a pas d'embauche de personnel supplémentaire. Il n'y a pas de raison de changer de vote. Le problème ne concerne qu'une subvention d'un montant de 400 euros. Ce n'est pas à nous de régler ce problème, le responsable est celui qui a décidé du rattachement.

Le Proviseur note que les membres du conseil d'administration du Lycée sont pleinement responsables par leur vote.

M. Barbagelata ( Représentant de la Région) signale que la Région est sensible aux problèmes de la séparation des deux pôles (comptabilité et gestion) et rappelle son attachement aux services publics.

Le Proviseur rappelle que si le lycée émet un vote négatif, il perd la subvention.

Mme Abdelkader (Atoss SGPEN-CGT) rappelle qu'elle a longtemps travaillé dans les services d'intendance et qu'au moment de la rédaction du compte financier, il y a énormément de travail dans le service.

Le Proviseur demande un vote à bulletin secret.

29 votants

Pour : 14 , Contre : 9 , Abstention : 5 , Blanc : 1

*Proposition adoptée*

**3) Décision Budgétaire Modificative 2009 pour information**

Mme El Hadafe présente le document.

**4) Budget 2010**

Mme El Hadafe présente les documents.

Le Proviseur précise que dans le budget il n'a pas été tenu compte des 400 euros de subvention qui viennent seulement d'être votés.

M. Carratala (SNES-FSU) remarque qu'avec la réforme, de nombreux programmes vont changer, la subvention de la Région sera-telle suffisante ?

M. Barbagelata ( Région) signale qu'une augmentation de 9% de la subvention concerne la viabilisation ( énergie...). Il y a eu un réajustement par rapport au compte financier de 2008. La dotation pédagogique reste à l'identique. On ne peut pas présager des changements en ce qui concerne les manuels scolaires puisque rien n'est arrêté. Les ressources propres de l'établissement ont diminué (demi-pension...)

Mme El Hadafe fait remarquer que les tarifs ont diminué.

M. Borghini ( SNES-FSU) demande des explications sur la taxe d'apprentissage

Mme Maillard ( chef des travaux ) rappelle que l'an dernier on avait affecté des sommes plus importantes mais il apparaît que les PPCP sont moins demandeurs. Le reliquat 2009 est reporté en 2010.

M. Borghini note que dans ce cas seul le reliquat apparaît.

Le Proviseur précise que lorsqu'on aura connaissance du montant de la TA, on pourra faire une DBM. Il n'est pas question de faire de « bas de laine ».

M. Thevenet ( SNES-FSU) note une baisse en DEPENSES au chapitre A1, compte "crédits d'enseignement " de 1300 euros ( - 1250 euros ) .

Le Proviseur répond que cela correspond à la baisse de subvention du Conseil Régional. Par ailleurs les besoins sont plus importants en équipement informatique par exemple.

M. Thevenet s'inquiète de la baisse des crédits en EPS ( - 1,5%) alors qu'il y a toujours besoin de renouvellement de matériel.

Le Proviseur répond que les professeurs coordonateurs doivent défendre leur discipline lors de la réunion de répartition.

M. Carratala (SNES-FSU) note qu'en EPS il s'agit de " petit matériel périssable " comme raquettes, cordes...

Le Proviseur note que le problème est identique en Sciences Physiques, Sciences de l'Ingénieur et Sciences de la Vie et de la Terre par exemple.

M. Barbagelata rappelle que la subvention a baissé car il y a moins d'élèves ( moins 0,56%)

Le Proviseur corrige ces chiffres et précise que le nombre d'élèves a augmenté (+ 2%).

Mme Giacomuzzo (SNES-FSU) demande au représentant de la Région qui a transmis ces prévisions d'effectifs à la Région et à quel moment. Ce ne serait pas la première fois que les chiffres prévisionnels doivent être revus à la hausse.

M. Barbagelata revient sur la réflexion de Monsieur le Proviseur sur l'équipement informatique et se demande s'il n'y a pas transfert de l'équipement vers le fonctionnement ? Le chapitre A1 est réservé au fonctionnement. Pour l'équipement il y a le PRELP.

M. le Proviseur rappelle que le A1 est conforme aux propositions de répartition budgétaire de la Région.

### **Chapitre C**

Le Proviseur remarque que les dépenses d'entretien augmentent, en particulier la maintenance du parc informatique. Il faudra à l'avenir penser à cette question de la maintenance ( plus de matériel entraîne plus de personnel ).

### **Chapitre D**

Mme Laublet (SDEN-CGT) demande des explications sur l'augmentation du compte 6068 « autres fournitures »

Le Proviseur précise qu'il s'agit de prévoir les nouveaux besoins multimedia de certaines disciplines, car le PRELP ne couvrira pas tout.

### **Chapitre F :**

M. Wohler (SDEN-CGT) fait remarquer que chaque année il reste de l'argent non utilisé sur le Fonds Social Lycéen. Il est nécessaire de faire un travail d'information auprès des élèves et des familles.

Le Proviseur rappelle que le compte rendu des commissions sociales est à la disposition des élus. Il y a en effet un fort reliquat en 2009. Il est impératif de faire une meilleure information auprès des familles et de réunir une commission dès les premiers jours de septembre.

Mme Laublet (SDEN-CGT) demande s'il y a eu des demandes non satisfaites en particulier pour les élèves boursiers.

Le Proviseur répond que lorsque le dossier est recevable, la demande est satisfaite mais il faudra envisager à l'avenir d'instruire et d'étudier les demandes des élèves boursiers.

### **Chapitre J1**

Mme Laublet (SDEN-CGT) revient sur l'affectation de la taxe d'apprentissage. Ne peut-elle pas servir à financer un voyage quand celui-ci rentre dans un PCPP comme par exemple le voyage en Italie ( Florence )

Le Proviseur répond que cela est contestable. Le budget de l'établissement n'est pas destiné à financer des voyages.

Mme Maillard ( chef des travaux ) précise que le PCPP n'est pas le voyage en lui-même mais la préparation de ce voyage.

### **Chapitre N2**

Précision est donnée que les crédits d'animation concernent la formation des délégués élèves

M. Fabre (élève) demande pourquoi cette formation s'adresse aux seuls délégués de seconde

M. Cousin (élève 213) précise que seuls les titulaires ont bénéficié de la formation

Mme Pantanella (CPE) précise que la FOL pose certaines contraintes de dates, nombre d'élèves...

### **Chapitre R2**

M. Barbagelata note une baisse du compte 6011 « achat de denrées »

Mme Elhadafe répond qu'il a été prévu une baisse des commensaux

M. Fabre (élève) demande si le système de réservation a porté des améliorations

M. Michelangeli ( SGPEN-CGT) remarque qu'il n'y a pas assez de recul. La préparation des repas commence à 6h et les effectifs sont connus à 10h30

Le Proviseur précise que chaque jour 80 à 100 élèves n'ont pas réservé.

Mme Allègre ( Commune ) demande si le prix de la cantine semble trop élevé à certaines familles.

M. Barbagelata ( Région) rappelle qu'il y a eu une uniformisation des tarifs et qu'il existe le Fonds Social cantine pour aider les familles en difficulté

A propos des dépenses de reprographie, le Proviseur fait remarquer qu'il faudrait faire diminuer ces dépenses par l'usage de l'ordinateur et d'internet.  
Mme Laublet note que cela n'est pas vraiment écologique, compte tenu de la consommation électrique des ordinateurs.

*Le budget 2010 est adopté à l'unanimité*

## **5) Plan Régional d'Équipement des Lycées Publics**

M. le Proviseur présente le document et signale que les demandes ont été hiérarchisées à l'intérieur des 3 chapitres, à la suite d'une réunion des professeurs coordonnateurs.

M. Barbagelata précise que la priorité doit être donnée à l'équipement multimédia

Le Proviseur fait remarquer que c'est bien le cas ( video projecteurs, supports, écrans ). Il ajoute l'objectif de mieux protéger ce matériel, d'où l'achat de 48 bureaux informatiques. Mme Laublet (SDEN-CGT ) note que ces bureaux sont absolument nécessaires car l'installation actuelle des ordinateurs dans les classes oblige l'enseignant à tourner le dos aux élèves, ce qui pas très pratique ...

*Le PRELP est adopté à l'unanimité*

## **6) Report éventuel du vendredi 14 mai « pont de l'Ascension »**

M. le Proviseur présente le courrier de M. l'Inspecteur d'Académie. Si le C.A. adopte le principe du report, il faut que les cours soient intégralement remplacés, que cela n'ait pas d'incidence sur les transports scolaires et que tous les établissements de la commune prennent la même décision.

M. Thevenet (SNES-FSU) précise que dans certaines petites communes des alentours la décision a déjà été adoptée. Ceci est contesté par les représentants des communes.

Mme la Provisseure- Adjointe note que sans transport scolaire, cela n'est pas envisageable sur Brignoles.

LYCEE RAYNOUARD  
83170 BRIGNOLES

Le Proviseur remarque que les contraintes sont en effet trop fortes.

Le C.A. décide donc de ne pas modifier le calendrier scolaire.

En fin de séance Mme Allègre ( Commune ) souhaite faire le point sur le dossier « abribus » soulevé lors du dernier CA par les représentants des élèves.

Le Proviseur rappelle que le courrier a été adressé à la municipalité afin qu'elle se mette en contact avec le Conseil Régional et Conseil Général

M.Barbagelata signale qu'à la Région , c'est M. Massiera qui est l'interlocuteur privilégié  
M.Fabre (élève) demande quand ces abribus pourront voir le jour ?

Mme Allègre ( Commune) répond que la demande est déjà passée en délibération en conseil municipal . C'est en bonne voie...

M. Barbagelata ( Région ) précise qu'il n'a pas reçu tous les documents relatifs au CA par Internet. Sans doute les dossiers sont-ils trop lourds.

Mme Allègre (Commune ) précise qu'elle est dans le même cas, la connexion étant parfois défaillante sur le hameau des Censies.

M. le Proviseur s'engage à leur faire parvenir les documents par courrier.

La séance est levée à 20h30

La secrétaire de séance

Le Président du Conseil d'Administration,

N. GIACOMUZZO

F. LIOT